

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET  
D'ÉTAT**

**D'ALPINISME OPTION ASPIRANT GUIDE DE MONTAGNE**

est attribué en application de l'arrêté N 20080025 du 18/09/2008

à M. Monsieur SORDOILLET Arthur

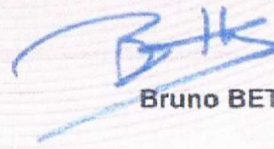
né(e) le 15/10/1982 à VENISSIEUX (69)

N° 03808472 A GRENOBLE le 18 septembre 2008

Le Titulaire,



P/Le Directeur régional de la jeunesse et des sports  
par délégation, Le Directeur Départemental de l'Isère



Bruno BETHUNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

# DIPLÔME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Perfectionnement sportif

Mention Escalade en milieux naturels

est attribué en application de l'arrêté de mention du 31/01/2012

à Monsieur Arthur SORDOILLET (Numéro NJS : NJS00153276G)

né(e) le 15/10/1982 à VÉNISSIEUX (Rhône)

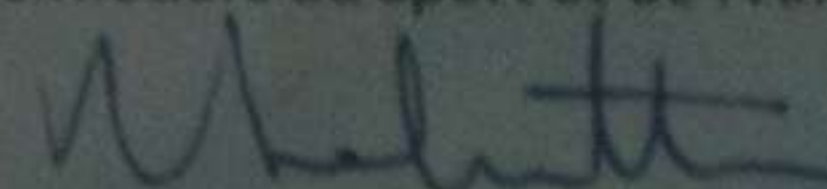
N° du diplôme DEARA170195

Signature du titulaire

A Lyon, le 13 février 2017



Pour le directeur régional et départemental et par délégation,  
L'Inspectrice de la Jeunesse et des Sports,  
Chef du service Métiers du Sport et de l'Animation,

  
Marie DELNATTE

RNCP niveau III – EQF niveau 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0020685

IMPRIMERIE NATIONALE